



## Coopération Rabat - Bruxelles

**Le 12 juin dernier, le 8<sup>e</sup> Jour s'est rendu à Rabat**

à l'occasion de la signature de l'arrangement particulier entre la Région de Bruxelles Capitale et la Région de Rabat Salé Zemmour, Zaër relatif à la poursuite de la coopération dans le domaine de l'inclusion de la personne handicapée, je me suis rendue à Rabat le 12 juin dernier.

J'ai accompagné Monsieur Guy Vanhengel, Ministre des relations internationales de la Région et Madame Bianca Debaets, Secrétaire d'Etat à la coopération.

Nous avons évalué les échanges et les rencontres mis en place dans le cadre du programme de coopération 2013-2015.



En effet, des débats et formations sur les questions de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées et les questions d'autoreprésentation ont été abordées avec beaucoup de respect de la culture de chacun et d'enrichissement mutuel.

Nous reconduisons donc le projet de coopération pour une période de 3 ans, 2015-2018.

Ces trois prochaines années nous échangerons nos expériences plus particulièrement sur l'inclusion socio-professionnelle et plus particulièrement l'inclusion par le travail des personnes en situation de handicap mental dans ses différents aspects et composantes.

Nous continuerons à nous rencontrer sur le sujet de l'autoreprésentation et plus précisément t sur l'adaptation de la Convention internationale des droits de la personne handicapée et du coffret jeu en langue arabe et adaptée à la culture marocaine et en version « facile-à-lire et à comprendre ».

Le 8<sup>e</sup> Jour ASBL, de par son expertise, assure la coordination de ces actions pour la Région de Bruxelles-Capitale en collaboration avec ses partenaires marocains, l'Association SANAD de Rabat et le Centre National Mohammed VI des Personnes Handicapées.